

**OBJET DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT**  
**D'UNE PARTIE DE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**  
**(site de l'ancien projet de Zénith / Prima)**

---

Le site de l'ancien projet de Zénith, à Prima, est depuis plusieurs années affecté à un usage public, notamment à la pratique de la pétanque.

Afin de permettre les études et la réalisation d'un futur projet immobilier de sports, de restauration et de commerce « Projet Indoor », et compte tenu du constat d'huissier en date du 18 août 2015 faisant état de la privatisation du site, il convient de procéder à la désaffectation du site, puis à son déclassement du Domaine Public, d'autant plus que cela ne porte nullement atteinte à des fonctions de desserte ou de circulation sur le secteur.

PARCELLE	SURFACE
BN 425	6 080 m <sup>2</sup>
BN 477	8 827 m <sup>2</sup>
BN 478	69 m <sup>2</sup>
BN 479	21 m <sup>2</sup>
BN 481	67 m <sup>2</sup>
Non cadastrée	460 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>15 524 m<sup>2</sup></b>

Je vous demande en conséquence de vous prononcer sur la proposition de désaffectation et de déclassement du Domaine Public communal de ce terrain d'une surface de 15 524 m<sup>2</sup>, dont le plan est porté en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**OBJET DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT  
D'UNE PARTIE DE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL  
(site de l'ancien projet de Zénith / Prima)**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu la Loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 relative au classement et déclassement de voie communale, modifiant l'article L. 141-3 du Code de la Voirie Routière ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N° 15/4-03 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur MAILLOT Gérald, 3ème Adjoint, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE**

*10 abstentions*

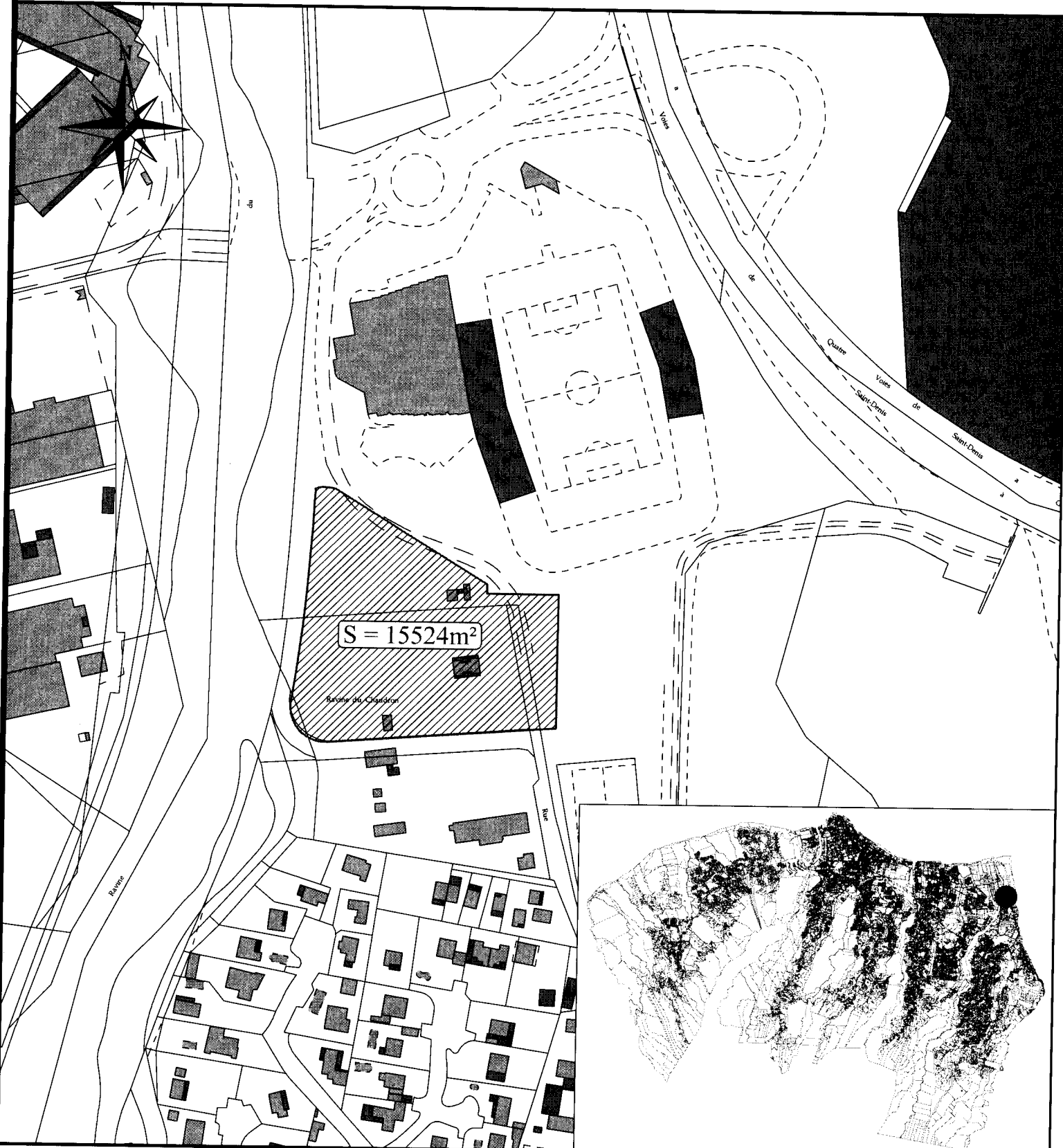
*pour*

<i>Monsieur FOURNEL Dominique, Madame ANILHA Fernande, Messieurs VICTORIA René-Paul, LAGOURGUE Michel, Mesdames DINDAR Nassimah, DOKI-THONON Lisianne, Messieurs HUBERT Richeneil, MOREL Jean-Jacques, Mesdames VITRY Faouzia et HO-SHING Cynthia</i>	<i>autres élus présents et mandatés</i>
---	---

Prononce la désaffectation et le déclassement du domaine public communal d'une partie de terrain communal situé à Prima et cadastré section BN 425 p, 477, 478, 479 et 481 pour une surface globale de 15 524 m<sup>2</sup>, dont le plan est porté en annexe.

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
02/09/2015

  
Gilbert ANNETTE



Quartier : PRIMA

## DESAFFECTATION/DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20150828-15403-2-DE  
Date de réception préfecture : 04/09/2015

Parcelle: BN 425p - 477 - 481

S = 15524 m<sup>2</sup> environ